L'abonnement à l'édition française est de 20 frs. (\$4) port compris, ou 50 centimes your chaque livraison prise sopare-

Outre que le journal est autorisé par le Comité promoteur des fêtes pour le jubilé sacerdotal de Notre Saint-Père, il est soumis à une censure, composée de savants Ecclésiastiques.

Nous venous prier Votre Eminence de vouloir bien autoriser la Semaine religieuse, ou tout organe de diocèse, à recevoir un départ de l'édition française. Nous faisants les mêmés conditions dépôt de l'édition fiançaise. Nous faisons les mêmes conditions qu'aux libraires, c'est à dire 10 010 de bénéfices, que l'administration de la Semaine religieuse pourra assigner aux œuvres pies du diocèse, ou au denier de Saint-Pierre ou bien encore à

toute autre œuvre, selon son plaisir. Les 40 livraisons composeront un riche volume qui figurera très bien dans un salon, dans un presbytère de campagne, même le plus modeste, vu la modicité du prix. Il serait à désirer qu'il fût reçu dans les bibliothèques des écoles, des cercles catholiques d'ouvriers, des catéchismes de persévérance, dans

les pensionnats et orphelins, petits et grands séminaires, etc. En priant Votre Emineuce de vouloir bien prendre en considération notre présente circulaire, nous lui baisons la main. Les Editeurs,

EREDI VERCELLINI ET GUSTAVE BLANCHI

Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean.

(Suite)

Immédiatement après la messe, M. le Maire de St Prime présenta aux journalistes l'adresse suivante:

" A Messieurs les membres de la Presso de la Province de Québec.

" Messieurs,

"Les paroissiens de St Prime sont heureux en ce moment de vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer tout le plaisir que leur cause votre visite.

"Isolés et comme perdus au milieu des bois, les colons du Lac St Jean pouvaient croire pendant longtemps qu'ils étaient oubliés, mais aujourd'hui ils voient qu'il y avait là bas des nobles cœurs qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour venir les visiter et leur porter de bonnes paroles.

"Votre visite, Messieurs, après celle de l'Hono rable Premier Ministre, nous assuro l'avenir de notre

pays.
"Your redirez aux échos du Canada qu'il y a ici une population essentiellement Canadienne française, et d'immenses forêts qui n'attendent que des bras vi goureux pour se défricher. Vous ferez comprendre à vos concitoyens que c'est vers ici que doit se porter le surplus de la population.

"En terminant, merci, messieurs, de ce que vous avez déjà fait pour nous, j'espère que vous continue-

rez à nous protéger. "

L'Hon. M. de LaBruyère répondit au nom de ses confrères, à cette adresse. M. l'abbé Provancher et M. Chapais furent appelés à dire quelques mots d'encouragement.

Aussitôt après, nous fûmes conviés à la maison d'é cole pour y prendre le diner servi par les dames du

Nous empruntons au rapport de M. le Dr N. E. Dionne les détails suivants sur la paroisse de St Prime dont les premiers établissements datent de vingt deux ans:

L'année précédente, le regretté M. G. Tremblay, curé de Beauport, avait visité la localité. Frappé par la richesse du sol, il engagea à son retour plusieurs de ses paroissiens à s'y fixer. M. Tremblay fit une description si attrayante des terrains que plusieurs résolurent d'aller voir par eux mêmes, et de s'y fixer, s'ils étaient satisfaits de leur exploration. En voyant un sol aussi riche, ces cultivateurs eurent bientôt pris une détermination, et quelques mois après, les bois du canton Ashuapmonchouan résonnaient sous les coups de hache de nos braves défricheurs.

"Telle est l'histoire de la fondation de St Prime. Huit ans plus tard, en 1871, on y comptait déjà 45 familles avec une population de 188 âmes. L'année suivante, ce chiffre s'était presque doublé. St Prime avait 61 familles avec une population de 345 âmes. On avait commencé l'érection d'une chapelle de quarante pieds sur trente, avec une sacristie de vingt cinq pieds carré, devant servir en même temps de logement au missionnaire, le Rév. M Elzéar Auclair, alors vicaire à Notre Dame du Lac St Jean. Il y célébra la première messe en novembre 1871. La mission avait été desservie jusqu'à cette date par le curé de Notre-Dame.

"Aujourd'hui il y a une vaste eglise à St Prime. L'intérieur n'est pas encore terminé cependant. Mais cela ne peut guère tarder. La population est de 1,100 âmes. À l'air des cultivateurs, on sent qu'il règne de l'aisance et de la bonne entente dans cette paroisse. C'est ici que réside M. E. Saint-Hilaire, député à la Législature Provinciale.

"Il existe à St Prime une bourrerie dirigée par-M. Siméon Fortin. L'écremeuse centrifuge de Burmingter fonctionne depuis quelque temps à la haute satisfaction des fabricants. Le beurre de cette fabrique jouit d'une excellente réputation, et il fait prime sur. le marché. C'est une fortune pour une paroisse que cette industrie qui enlève au cultivateur la peine de fabriquer son bourre et lui donne un revenu considérable.

"L'éducation des enfants fait l'objet de la plus grande sollicitude des parents. Grâce au zèle intelli-gent du Rèv. M. F. X. Bellay (curé de St Prime depuis 1880), cinq écoles ont été fondées dans la paroisse. Elles sont fréquentées par une moyenne de 30 enfants. On peut dire de St Prime, comme des autres paroisses du Lac St Jean, que l'instruction y est sur un bon pied. Dans certaines localités, les salaires alloués aux institutrices des écoles élémentaires sont de \$100 à \$120. M. l'inspecteur d'école Savard, dans son dernier rapport officiel fait l'éloge des Dlles Elmyre Lindsay et Marie Tremblay qui enseignent à St Prime.

A deux heures de l'après-midi, des voitures sont mises à notre disposition par les citoyens de St Prime et nous nous rendons à St Félicien, distance de sept milles entre les deux paroisses.

Là, comme à Roberval et à St. Prime, nous avons été chaleureusement accueillis, notamment par le Rev. M. Joseph Girard curé de la paroisse, le maire M. L. F. Roy, M. le Dr Arthur Poliquin, etc.

Nous parcourons le village situé sur le bord de la "En 1863, quatre et cinq fils de cultivateurs de belle et grande rivière Ashoupmouchouan qui à cet Beauport vinrent prendre des terres dans ce canton. endroit à quatorze arpente de large. Une heure après